

Septembre 2022 | Actualité des appels à projets

Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité des appels à projets lancés par l'État pour soutenir le développement économique. Cette liste n'a cependant pas vocation à être exhaustive. Vous pouvez aussi consulter les sites nationaux dédiés, notamment <https://www.gouvernement.fr/les-dispositifs-du-pia-et-de-france-2030>

Destination France

« Destination France », le plan de reconquête et de transformation du tourisme. Avec ce plan, l'État mobilise plus de **1,9 milliard d'euros** pour continuer à s'engager, avec les professionnels et les collectivités territoriales, pour conforter la France dans sa place de leader mondial du tourisme.

Les lauréats de l'**appel à projets FNADT Destination France** pour le financement d'ingénierie de projets :

- Charente Limousine pour son projet d'activités en bord de Charente et ses circuits de randonnées,
- Grand Cognac pour le Chantier des Gabarriers,
- Lavalette Tude Dronne pour l'animation du schéma touristique.

DESTINATION FRANCE

— AAP Sentiers de nature

COLLECTIVITÉS | ASSOCIATIONS



10 millions d'euros sont mobilisés pour accélérer la mise en oeuvre d'opérations concrètes d'investissements en faveur du développement ou de l'aménagement de sentiers de marche et de randonnée, et de la restauration écologique et paysagère des abords des sentiers (études, travaux, actions pour l'accueil du public et la pédagogie). Financement jusqu'à **80 %**.

Plus d'informations sur :
www.cerema.fr/fr/sentiers-de-nature

— AAP Bases nautiques exemplaires : Adapter et moderniser votre base nautique

COLLECTIVITÉS | ASSOCIATIONS



Le dispositif subventionnera des projets ambitieux de modernisation et rénovation de bases nautiques (montant d'activités supérieur à 500 k€) ; prochaines relèves : **15/10/2022** et **01/03/2023**

En complément, tout au long de l'année, le dispositif d'aide « au fil de l'eau » finance des études et investissements pour promouvoir la mise en place de démarches de gestion durable des bases nautiques et contribuer à leur verdissement et à leur modernisation.

Plus d'informations sur :
<https://www.cerema.fr/fr/destination-france/base-nautique-avenir>



FRANCE RELANCE

— Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes

COLLECTIVITÉS



L'objectif de cette mesure est d'accompagner et d'accélérer l'application de la loi Egalim dans les cantines des écoles primaires des petites communes bénéficiaires de la fraction cible de la dotation de solidarité rurale (DSR Cible) en 2020 ou en 2021, par le soutien aux projets d'investissement : achat d'équipement et de matériel nécessaires à la cuisine et la transformation de produits frais ; formations du personnel de cuisine ; investissements pour moderniser la cantine, notamment pour l'acquisition d'alternatives aux contenants plastiques ; Jusqu'au **31 octobre 2022** (demandes de solde jusqu'au **30 juin 2023**).

Plus d'informations sur :
<https://www.asp-public.fr/aides/soutien-de-certaines-cantines-scolaires>



— DECARB FLASH

ENTREPRISES



Afin de réduire la consommation de combustibles et intrants fossiles dans l'industrie, «DECARB-FLASH», est un dispositif simplifié, qui vise à financer des actions rapides de réduction de la consommation d'énergies dans des petits sites industriels telles que isolation et chauffage du bâti industriel, chaleur et froids renouvelables, études et comptage de l'énergie en complément d'autres opérations.

Il se base sur une liste précise d'opérations éligibles, dont le coût total cumulé doit être compris entre **100 k€** et **3 M€**. Les investissements doivent être en lien avec des installations déjà existantes.

Webinaire de présentation ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=zfROnXlhOp4>

Date de clôture de l'Appel à projet : 3/11/2022

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220503/industrie-zero-fossile-volet-3-decarb-flash>



— Réouverture de l'AAP «Innover pour réussir les transitions agroécologique et alimentaire»

ENTREPRISES



220 millions d'euros destinés à soutenir les démarches engagées dans la réponse aux enjeux de la transition agroécologique et de la transition alimentaire : robotique, biocontrôle, sélection génétique, procédés agroalimentaires... Sont concernés les projets de recherche, de développement et d'innovation individuels (montant minimum de **500 k€**) portés par Start-up, PME, ETI et GE par exception, ou collaboratifs (montant minimum de 2 M€).

Trois dates de relève : 9 novembre 2022, 8 mars 2023 et 13 juin 2023

Plus d'informations sur :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-innover-pour-reussir-les-transitions-agroecologique-et-alimentaire>

— ICC Immersion, programme d'immersion internationale pour les industries culturelles et créatives

ENTREPRISES



Ce nouveau programme est destiné aux entrepreneurs de la culture qui portent un projet innovant et souhaitent accélérer leur développement à l'international sur un marché cible. Cette stratégie d'immersion en environnement international inclut l'audiovisuel, le cinéma, le spectacle vivant, la musique, les musées et le patrimoine, les arts visuels, le design, l'architecture, les métiers d'art, le jeu vidéo, le livre, et la presse.
Date limite : 31 décembre 2022

Plus d'informations sur :

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets-partenaires/ICC-Immersion-programme-d-immersion-internationale-pour-les-industries-culturelles-et-creatives>

— Suivez l'actualité des services de l'État en Charente



@Prefet16